



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Annonce des objectifs nationaux pour le développement de l'autopartage : une opportunité de renforcer le réseau Citiz sur tout le territoire

4 décembre 2025

Leader de l'autopartage en France, le réseau coopératif Citiz se félicite des mesures annoncées ce jeudi 4 décembre à Montpellier par le ministre des Transports, Philippe TABAROT, visant à promouvoir l'autopartage.

Jean-François VIROT-DAUB, porte-parole du réseau Citiz, précise :

“ C'est une **excellente nouvelle pour le développement de l'autopartage en France** que des objectifs nationaux et des grandes mesures soient déterminés.

Cette annonce est la reconnaissance de l'autopartage comme un **service essentiel pour garantir le succès d'un système national de mobilité plus durable**, en complément des transports en commun et des mobilités douces.

Les axes annoncés permettront de simplifier le parcours d'inscription des utilisateurs, renforcer la visibilité de l'autopartage au quotidien, et d'accélérer l'utilisation des services d'autopartage.

Existant depuis plus de 20 ans et **leader de l'autopartage en France avec près de 120 000 utilisateurs dans 270 communes et 130 gares**, le réseau coopératif Citiz entend pleinement contribuer à la mise en œuvre de ces mesures, dans la continuité de son engagement au sein du groupe de travail national, dont nous saluons la coordination par les services de l'Etat.



Communiqué de presse – 4 décembre 2025

Objectifs nationaux pour l'autopartage :  
une opportunité de renforcer le réseau Citiz sur tout le territoire

Nous pourrons ainsi accélérer le développement de nos **15 structures locales** - coopératives d'intérêt collectif, Sociétés Publiques Locales ou régies -, en collaboration avec les autorités publiques et en adaptant notre action aux spécificités de chaque territoire, qu'il soit urbain ou rural.

De nombreuses collectivités territoriales, ainsi que des entreprises publiques et parapubliques nous **confient déjà la gestion de leur flotte** ce qui leur permet de réduire leurs coûts tout en mettant ces véhicules à disposition des habitants en dehors des heures de travail. Nous sommes donc prêts à étendre ce service via l'expérimentation proposée par l'Etat.

Le potentiel de développement de l'autopartage en France est immense.

C'est un levier majeur pour :

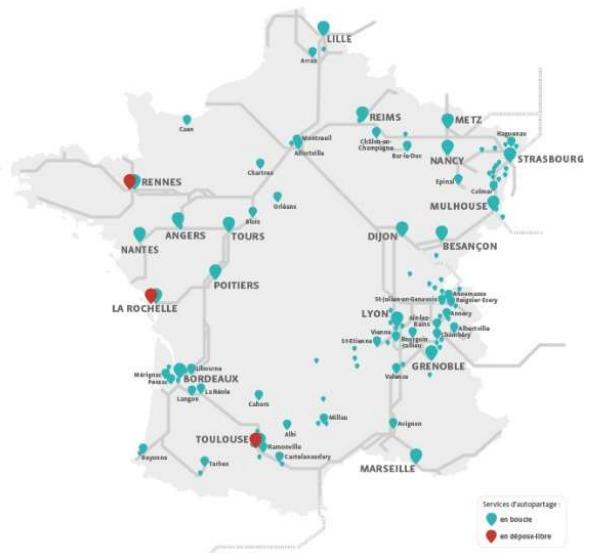
- répondre aux enjeux de mobilité et de pouvoir d'achat des ménages,
- contribuer aux objectifs climatiques des territoires,
- et accompagner les changements de mobilité des Français, optimiser l'usage de l'espace public et désencombrer les villes.

Le réseau Citiz est **prêt à relever le défi de la massification de l'autopartage en poursuivant son action d'intérêt général** aux côtés de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises publiques et privées, ainsi que des associations. Nous nous tenons notamment à la disposition des candidat.e.s aux élections municipales, afin de déployer ce service le plus largement possible dès 2026."



## À propos de Citiz

Citz est le premier réseau coopératif d'autopartage en France, offrant des solutions de mobilité flexibles, écologiques et économiques. Présent dans plus de 270 communes et 130 gares, le service met à disposition près de 2 700 véhicules en libre-service, accessibles 24h/24. Grâce à une application mobile ou un site web, les utilisateurs peuvent réserver des véhicules pour des durées variables, avec des tarifs incluant l'assurance et le carburant. Cette approche permet une alternative pratique à la voiture individuelle et contribue à la réduction de l'empreinte carbone et de la place de la voiture dans les villes.



Fort de plus de 20 ans d'expérience et d'un solide ancrage territorial, le réseau rassemble près de 120 000 utilisateurs et s'inscrit comme un acteur majeur dans la promotion d'une mobilité plus durable et accompagne la transition vers les mobilités douces.



*Près de 120 000  
Utilisatrices et utilisateurs*



*Citz propose  
plus de 2 700 véhicules*



*disponibles dans  
270 villes de France*

→ [Site internet : citiz.coop](http://citiz.coop)

## CONTACT PRESSE

**Jean-François VIROT-DAUB**  
Porte-parole du réseau Citiz  
**Solène BEREZIAT**, Communication

→ 06 13 65 01 82  
→ jf.virot@citiz.fr  
→ s.bereziat@citiz.fr

# citiz

Communiqué de presse – 4 décembre 2025

Objectifs nationaux pour l'autopartage :  
une opportunité de renforcer le réseau Citiz sur tout le territoire